

Des aides pour soutenir l'attractivité du territoire

Page modifiée le mercredi 12 mars 2025 • Données Le Mans Métropole

Le Mans Métropole lance un nouveau dispositif d'aides économiques pour les entreprises afin de renforcer et développer l'attractivité du territoire.



© Ville du Mans

"Le contexte économique est actuellement difficile, avec de nombreuses faillites d'entreprises", indique Stéphane Le Foll, maire du Mans et président de Le Mans Métropole. "Aussi, Le Mans Métropole lance un nouveau dispositif d'accompagnement sur trois ans avec un budget de 2M€ pour soutenir l'activité économique, attirer et pérenniser d'autres entreprises et startups sur le territoire à travers la création d'un **Contrat local d'investissement et d'innovation**".

Ce contrat vise à **stimuler l'innovation, la formation, favoriser la compétitivité et renforcer l'attractivité**.

"La compétitivité s'inscrit à travers des piliers liés à l'efficacité énergétique qui rend les entreprises compétitives, à la

décarbonation. Pour développer la productivité de l'industrie, il est indispensable de former des ingénieurs, des techniciens supérieurs", souligne le maire.

Six leviers vont être mis en place :

Pour les **petites et moyennes entreprises** et les **entreprises de taille intermédiaire** :

- 1- Une aide à l'emploi et à l'investissement jusqu'à 100 K€
- 2- La rénovation énergétique des bâtiments jusqu'à 200 K€

Pour les **startups** :

- 3- des aides au loyer pour les nouvelles structures avec une prise en charge des six premiers mois de loyer
- 4- Une aide à l'emploi et à l'investissement avec une subvention jusqu'à 30 K€
- 5- Des appels à projets pour les filières stratégiques telles que l'acoustique, la mobilité, l'énergie avec une subvention jusqu'à 30 K€
- 6- Le lancement d'un appel d'offres pour des accélérateurs de croissance pour favoriser l'émergence d'un écosystème.

Fabienne Lagarde, vice-présidente de Le Mans Métropole à l'enseignement Supérieur, à la Recherche et à l'Innovation, explique : "Un **Comité stratégique d'innovation** réunira plusieurs représentants de grosses entreprises du territoire pour développer une politique globale de l'innovation. 60 startups sont incubées à Le Mans Innovation. Pour rendre notre territoire attractif et développer nos filières stratégiques et d'excellence, telles que l'acoustique, la mobilité, l'énergie, les assurances, l'optique..., nous disposons déjà de structures qui permettent d'accompagner davantage les projets innovants, d'offrir des formations de pointe et financer des thèses de recherche, notamment avec le laboratoire d'innovation territorial pour la transition énergétique (Litte)".

Selon Patricia Charton, vice-présidente de Le Mans Métropole au Développement économique et commercial : "Notre territoire est dynamique avec 300 entreprises accompagnées et 1 300 entreprises créées en un an sur notre territoire. L'aide à l'innovation d'entreprises permet de développer notre compétitivité".

Pour Quentin Portier, vice-président de Le Mans Métropole à l'Économie sociale et solidaire. "L'investissement concerne aussi le développement local à travers des projets comme le chantier des chronolignes car il permet d'assurer un chiffre d'affaires à beaucoup d'entreprises locales avec des clauses sociales qui impliquent l'emploi de main d'œuvre du territoire. 135 heures de travail ont été ainsi assurées pour des demandeurs d'emploi".0

Quant à Isabelle Leballeur, vice-présidente de Le Mans Métropole à la Métropole durable, le Pays et le Pôle Métropolitain : « Il faut oser l'enjeu d'énergie décarbonnée qui implique aussi la biomasse. L'économie est élargie à l'agriculture, l'environnement, avec moins de dépendance en énergie fossile, notamment avec la création d'un réseau de chaleur sur le quartier Ouest ».